



Flash Info

Juin 2019



Ouverture du secrétariat de mairie
Lundi : 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h
Samedi : 10h30 à 12h (permanence)
Tél 03 86 35 09 76
mairie-venizy@orange.fr
<http://www.venizy.fr>

Cérémonie à « la Stèle des Fourneaux » : Samedi 22 juin à 11h00.

La poste, bibliothèque : Les travaux sont intégralement financés par l'Etat (DETR), la communauté de communes et la poste. Corine Millot remplacera à partir du 3 juin Sylvie Rousseau et sera notre nouvelle postière.

Cantine : réduction du plastique pour l'année scolaire 2019-2020 :

• **Le passage en bacs inox:**

- > Amélioration de la présentation
- > Réduction des manutentions
- > Diminution du nombre de déchets constitué de barquettes
- > Format adapté aux fours de remise en température

• **Emballage des pâtisseries préparées par les chefs en moules cartonnés:**

- > Éviction de l'aluminium
- > Utilisation d'un papier kraft de protection afin de supprimer l'utilisation de papier film plastique

• **Conditionnement des fromages en papier paraffiné et en bloc:**

- > Conserve l'aspect et la fraîcheur du produit
- > 100% recyclable
- > Réduction de l'utilisation du film alimentaire et des conditionnements plastiques

• **Proposition d'un repas BIO végétarien par semaine**

• **L'utilisation de produits locaux**

- > À hauteur de deux par semaines (en constante évolution)

Travaux de rénovation du réseau d'eau potable : Nous comprenons la gêne occasionnée par ces travaux mais, ô combien, nécessaires. Néanmoins, la grande Rue et la rue des Forges seront terminées fin juin. La grande Rue sera recouverte d'un enrobé et la rue des Forges d'un bicouche avant d'être traitée par un enrobé en septembre par la communauté de communes.

Hangar à bois décheté : La pose de la charpente est prévue à partir du lundi 3 juin. Les travaux dureront 15 jours. Le bois décheté sera stocké à partir de la 3^e semaine de juin.

Entretien des haies : les personnes ayant des haies en bordure de rues ou chemins doivent les tailler pour qu'elles ne dépassent pas sur le domaine public.

Horaires des tontes, débroussaillage et tronçonnage de bois :

8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés.



Désherbage « zéro phyto » : Il est nécessaire que chacun désherbe devant son habitation. Mais il est formellement interdit d'utiliser des produits à base de glyphosate.

Affouages : des lots d'affouages sont encore disponibles. Les personnes intéressées peuvent se rendre en mairie.

Les lots réservés sont encore à retirer à la mairie.

Les Amis du clocher et du patrimoine de Venizy : l'association organise en collaboration avec l'office de tourisme Serein Armanche le **samedi 6 juillet à partir de 21h30 « La Nuit des Eglises » en l'Eglise Notre Dame de Venizy**. Au cours de cette soirée, une animation culturelle intitulée « **Un parcours enchanté** » mettra en valeur le lieu, les œuvres, les expositions, les visites, les parcours ludiques. Ces animations alterneront avec des chants interprétés par **l'Ensemble vocal de Saint Florentin** pour se terminer par un mini concert. Vous êtes tous invités à franchir le seuil de la rencontre, du dialogue, du partage et de la découverte. Nous terminerons la soirée autour d'un verre de l'amitié. **Entrée gratuite.**

Bibliothèque : résultat du concours de dessin " réinvente la couverture de ton livre préféré":

Le jury, composé de Rachel Debreuve et de Joëlle Porez, s'est réuni le mercredi 22 mai à 17h00. Les plus beaux dessins ont été récompensés. La liste des gagnants est affichée à la bibliothèque et les prix peuvent d'ores et déjà être retirés. Encore merci et bravo à tous!!

Le foyer rural : **vendredi 21 juin**, fête de la musique à partir de 19h30 à la Maison de la Culture. Animation musicale, karaoké. Venez faire votre star et remporter la palme d'or. Restauration sur place.

Recensement militaire : Les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Nouveaux habitants : Nous vous invitons à vous présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.